



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

W44T, Turbo-Power, liquide (F)  
Code-Nr. 152510

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Liquides Techniques

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

R10  
N; R51/53  
Xn; R65  
R66  
R67

#### Phrases R

10 Inflammable.  
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

Xn Nocif  
N Dangereux pour l'environnement

#### Phrases R

10 Inflammable.  
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Phrases S

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
2 Conserver hors de la portée des enfants.  
23 Ne pas respirer les vapeurs.  
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

#### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

naphta lourd (pétrole), hydrotraité (NOTA P)

### 3. Composition/informations sur les composants

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
64742-82-1	265-185-4	naphta à large intervalle de distillation (pétrole), hydrodésulfuré; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	> 60	Xn R65; R66-67; R10; N R51/53

### 4. Premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.  
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Si le produit est avalé, ou si l'on vomit le produit, risque de pénétration dans les poumons (risque d'aspiration).  
Ne pas faire vomir.  
Traitement médical.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agents d'extinction appropriés

mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

eau

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

---

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

**Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**Les méthodes de nettoyage**

Ramasser les résidus avec des produits absorbant les liquides.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

---

**7. Manipulation et stockage****Précautions lors de la manipulation**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Le produit est combustible.

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Protéger du rayonnement direct du soleil.

La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker au sec.

---

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Protection respiratoire**

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

**Protection des mains**

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

**Protection des yeux**

lunettes de protection

**Protection de la peau**

vêtement de protection léger

**Mesures générales de protection**

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Eviter de toucher avec les yeux.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat</b> liquide	<b>Couleur</b> jaune	<b>Odeur</b> de solvant
------------------------	-------------------------	----------------------------

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>température d'ébullition</b>	> 145 °C				
<b>Point d'éclair</b>	35 °C				
<b>Température d'inflammation</b>	> 250 °C				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	0,6 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	6,5 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	< 10 hPa	20 °C			
<b>Densité</b>	0,8 g/ml				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble

### Danger d'explosion

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

### Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

## 11. Informations toxicologiques

### Constatations empiriques

Un contact fréquent et prolongé peut dégraisser et dessécher la peau, ce qui risque de faire mal et de causer des maladies inflammatoires de la peau (dermatite)

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

### Remarques générales

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.



## 12. Informations écologiques

### Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
--------------------	-------------------	---------	------------

#### Biodégradabilité

Le produit est difficilement biodégradable.

#### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Code déchets

13 02 05\*  
15 01 10\*

### Nom du déchet

huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale  
emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de  
tels résidus

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. (NAPHTHA (ERDÖL)), 3, III, (D/E), Code de classification: F1

### Transport maritime IMDG

UN 1268 PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S. (NAPHTHA (PETROLEUM)), 3, III, MARINE POLLUTANT

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s. (NAPHTHA (PETROLEUM)), 3, III

### Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)

## 15. Informations réglementaires

### Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 57,6 %

(composants organiques  
volatils)

Valeur COV 576 g/L

(composants organiques  
volatils)



## 16. Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 10 Inflammable.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.